

EXERCICE 2021

COMMISSION DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE DE L'UNIVERSITÉ DE TOURS

Séance du 22 avril 2021

DÉLIBÉRATION n°CFVU/2021-12

La commission de la formation et de la vie universitaire s'est réunie le 22 avril 2021 en séance plénière, sur convocation du Président de l'université, adressée le 7 avril 2021.

Point de l'ordre du jour :

- 2. Pédagogie
- 2.6 Adaptation des modalités de contrôle de connaissances et de compétences (M3C) pour les examens terminaux du diplôme d'université francophone Prévention - réadaptation cardiovasculaire cardiologie du sport" avec l'université de Sousse

.....

Vu le code de l'éducation, notamment les articles L. 613-1, L. 613-2 et L. 712-6-1 ;

Vu l'ordonnance n°2020-1694 du 24 décembre 2020 relative à l'organisation des examens et concours pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19 ;

Vu les statuts de l'université de Tours ;

Exposé de la décision :

La commission a été invitée à examiner et à approuver l'adaptation des modalités de contrôle de connaissances et de compétences (M3C) pour les examens terminaux du diplôme d'université francophone Prévention - réadaptation cardiovasculaire cardiologie du sport" avec l'université de Sousse.

Proposition de décision soumise à la commission :

Approbation de la prolongation de l'année universitaire au 1^{er} décembre 2021 et des adaptations des modalités de contrôle de connaissances et de compétences (M3C) pour les examens terminaux du diplôme d'université francophone Prévention - réadaptation cardiovasculaire cardiologie du sport" avec l'université de Sousse.

La demande d'adaptation des M3C, formulée par l'UFR de Médecine, est ajoutée en pièce jointe.

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire approuve la présente proposition, comme suit :

Nombre de membres constituant la Commission : 36
Quorum : 18
Nombre de membres participant à la délibération : 28
Abstention : 0
Votes exprimés : 28
Pour : 28
Contre : 0

Fait à Tours, le 29 avril 2021,

Le Président,

A. Giacometti

Arnaud Giacometti



Classée au registre des délibérations de la commission de la formation et de la vie universitaire, consultable au secrétariat de la direction des affaires juridiques	Délibération publiée sur le site internet de l'université le : Transmise au recteur le :
---	---

**Demande d'adaptation des Modalités de Contrôle
des Connaissances et des Compétences (M3C)
du DU "Francophone Prévention - réadaptation
cardiovasculaire cardiologie du sport"
dans le cadre de la crise sanitaire**

Dans le cadre des M3C du DU "Francophone Prévention - réadaptation cardiovasculaire cardiologie du sport", il est prévu la validation de la pratique professionnelle (14 heures).

Au vu de la situation sanitaire, il est demandé :

- de repousser l'année universitaire jusqu'au 31 décembre 2021 pour augmenter les chances de l'apprenant de trouver un organisme d'accueil pour la pratique professionnelle, qui, souvent, est hors de son pays d'exercice professionnel,
- pour ceux qui n'auraient pas la possibilité de trouver un lieu d'accueil, de participer à titre gracieux aux journées nationales du "groupe d'Exercice réadaptation sport -préventions" qui, bien qu'elles soient annoncées en présentiel en septembre à La Rochelle, ont tous les risques de se dérouler en distanciel. La validation se ferait par un quitus de présence délivré par les organisateurs de ces journées.